HOMOPHONES GRAMMATICAUX

G1: a - à

a: forme du verbe avoir à la 3e personne du singulier.

On peut le remplacer par avait.

Il a trouvé une perle.

Il avait trouvé une perle.

à : préposition ou partie d'une locution prépositive (à cause de, à partir de, etc.). Il introduit un complément indirect du verbe.

On ne peut pas le remplacer par avait.

Loulou est partie à Genève.

*Loulou est partie avait Genève.

G 2 : ça - sa

ça: pronom démonstratif qui veut dire cela.

On peut le remplacer par cela.

Ça ne signifie rien.

Cela ne signifie rien.

sa: déterminant possessif féminin singulier.

On peut le remplacer par *ma*.

- « Ce n'est pas sa fête ».
- « Ce n'est pas ma fête »

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et l'adjectif : « Il parle tout le temps de sa belle auto neuve ».

ce : *Ce* est :

soit un pronom démonstratif qui s'emploie avec *être* (*ce sont, ce sera...*) ou avec un pronom relatif (*ce que, ce dont...*),

soit un déterminant démonstratif qui se place avant un nom.

Ce sont des guestions qu'il faudra résoudre avant ce soir.

Est-ce possible? Dites-nous ce que vous en pensez.

- **se :** pronom personnel **se** (mis pour il ou elle) qui se place immédiatement avant un verbe avec:
- **c'** : **c'** pronom démonstratif suivi du verbe *être* à l'indicatif présent, 3e personne du singulier. **c'** est le sujet du verbe *être*.

c'est la même chose...

se : Se est le pronom personnel de la 3^e personne que l'on utilise quand il représente le même être ou la même chose que le sujet du verbe.

C'est pourquoi on l'appelle pronom réfléchi. Il précède toujours le verbe auquel il se rapporte.

Il se lave (il lave lui-même).

S'ils ne peuvent se voir, ils se téléphoneront.

Il peut être remplacé par me, te, nous ou vous.

Si nous ne pouvons **nous** voir, nous **nous** téléphonerons.

s' (pronom réfléchi élidé devant un verbe qui commence par une voyelle ou un h muet).
Il voulait prendre cette direction, mais il s'est trompé.

G4: ces - ses

ces : déterminant démonstratif pluriel à la 3e personne.

On peut le remplacer par *les*.

À qui sont ces livres ?

À qui sont *les* livres ?

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Ne laissez pas *ces* belles fleurs se faner ».

ses: déterminant possessif pluriel à la 3e personne.

On peut le remplacer par **son** ou **sa** (déterminants possessifs au singulier).

Elle est allée voir ses parents.

Elle est allée voir **son** parent.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Elle a jeté ses vieilles robes ».

G5: c'est - s'est - sais / sait

c'est : c' pronom démonstratif suivi du verbe *être* à l'indicatif présent, 3e personne du singulier. **c'** est le sujet du verbe *être*.

« C'est mon frère qui téléphone », et c'est... que comme marqueur d'emphase dans une phrase à forme emphatique : « C'est fréquent qu'il pleuve dans ces régions ».

On peut remplacer *c'est* par *cela est* (en considérant toutefois que ce n'est qu'un moyen pour distinguer *c'est* de ses homophones : la phrase ainsi transformée n'est pas harmonieuse et il ne faut en aucun cas la reproduire).

C'est le chien de la voisine qui m'a mordu.

Cela est le chien de la voisine qui m'a mordu.

s'est: pronom personnel se (e élidé devant une voyelle) suivi de l'auxiliaire être à la 3^e personne du singulier, dans une forme pronominale.

Il est suivi immédiatement ou de près par le participe passé du verbe conjugué : « Il s'est juste écorché la jambe ».

Il est impossible de remplacer s'est par cela est.

sais / sait : verbe *savoir*, indicatif présent, 1re ou 2e personne (*sais*) et 3e personne du singulier (*sait*).

On peut le remplacer par savais ou savait (le même verbe à l'imparfait).

Tu sais trop de choses.

Tu **savais** trop de choses.

G6: cette / cet

cet : Le déterminant **ce** s'écrit **cet** devant les noms ou les adjectifs masculins commençant par une voyelle ou un **h muet**:

cet arbre...

cet homme...

cette : *Cette* est la forme **féminine** de *ce*, que l'on emploie avec tous les noms féminins.

Cette action est menée dans le cadre d'une restructuration.

Certains noms de personnes sont féminins ou masculins selon le sexe de la personne qu'ils désignent : on écrira donc *cet* ou *cette* selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

Cet élève sera récompensé (l'élève est un garçon).

Cette élève sera récompensée (l'élève est un fille).

Ce déterminant peut également marquer d'autres nuances: il peut rappeler ce dont on a déjà parlé, annoncer ce qui suit, marquer la proximité dans le temps ou dans l'espace:

écouter cette histoire...

il fait frais ce matin...

G7: dans - d'en

dans: préposition.

Introduit un complément de verbe indirect : « Restez dans votre chambre » ou un complément de phrase : « Dans cent ans, nous ne serons plus là ».

Elle marque le lieu (« aller dans la forêt »), la manière (« vivre dans la misère ») ou le temps (« dans mon temps »).

On peut le remplacer, selon le sens, par une autre préposition : dedans, parmi, en, pendant.

Il a plongé dans la piscine.

Il a plongé **dedans** la piscine.

Il voudrait retourner dans sa famille.

Il voudrait retourner *parmi* sa famille.

d'en : préposition de (e élidé devant un mot commençant par une voyelle) suivie de en, pronom ou adverbe.

Il est suivi d'un verbe à l'infinitif : « Il s'est perdu et n'arrête pas d'en parler ». d'en peut également faire partie de locutions comme d'en arrière, d'en bas, etc. d'en veut souvent dire de cela, de la.

On peut le remplacer par de cela ou par de là.

Il est difficile **d'en** revenir.

Il est difficile de revenir de là.

G8:es/est/ai

es : forme présente du verbe être à la deuxième personne du singulier. On peut la remplacer par **étais**, **seras...**

Tu es gentil

Tu **étais** gentil.

est : forme présente du verbe être à la troisième personne du singulier. On peut la remplacer par **était, sera...**

Il est gentil

Tu **sera** gentil.

ai: forme présente du verbe avoir à la première personne du singulier. On peut la remplacer par **avais, auras...**

J'ai un chien

J'avais un chien.

G9: la - là - l'as / l'a

la: déterminant défini féminin singulier.

On peut le remplacer par une ou par cette.

Je vais à *la* piscine.

Je vais à *cette* piscine.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « La belle enfant que voilà ! ».

la : pronom personnel avec antécédent, féminin singulier de la 3e personne.

Il est généralement suivi d'un verbe (commençant par une consonne).

Il est le complément de verbe direct : « Si tu ne manges pas ta pomme, je *la* mangerai ».

Si *la,* pronom, est placé après le verbe, il faut mettre un trait d'union entre le verbe et *la* : « Regarde-*la* ».

On peut le remplacer par **le**, pronom personnel masculin.

Il la voit souvent.

Il *le* voit souvent.

là: adverbe

Il prend toujours un accent grave.

Il désigne souvent un lieu : « Reste *là* que je te parle », quelquefois un moment : « C'est *là* (*à ce moment*) que j'ai constaté qu'on me suivait ».

On met un trait d'union entre la et le nom qui précède ($cette \ robe-la$) si la fait partie du GN et que le nom est précédé d'un déterminant démonstratif : « Cette robe-la te va très bien ».

Il peut aussi faire partie de locutions telles que : *là-bas, là-haut, là-dedans, d'ici-là, de-ci de-là*, etc.

On peut le remplacer par *ici* s'il désigne <u>un lieu</u>, ou par *en ce moment* s'il désigne un moment.

Ne restez pas là.

Ne restez pas ici.

Là, je suis occupé.

En ce moment, je suis occupé.

l'as / l'a : pronom personnel *le* ou *la* (dont la voyelle est élidée devant un mot commençant par une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 2e personne du singulier (tu *as*) ou 3e personne du singulier (il *a*).

I' est complément de verbe direct : C'est ma fille, il I'a reconnue tout de suite.

On peut le remplacer par *l'avais* ou *l'avait*.

Il ne *l'a* pas vue depuis longtemps.

Il ne *l'avait* pas vue depuis longtemps.

G10 : leurs(s) - leur

leur(s) : déterminant possessif.

Il précède un nom masculin ou féminin, singulier ou pluriel. Il reçoit le nombre de ce nom, *leur* au singulier et *leurs* au pluriel :

« Range *leurs* crayons / range *leur* chambre ».

<u>Au singulier</u>, on peut le remplacer par **son** ou par **sa** ; <u>au pluriel</u>, on peut le remplacer par **ses.**

Leur train avait du retard.

Son train avait du retard.

Le français a tendance à employer le singulier et non le pluriel, même s'il y a plusieurs possesseurs :

- Les étudiants avaient *leur livre* d'exercices ouvert sur *leur table*. (Chaque étudiant a son livre).
- A Paris, les gens ne prennent pas souvent *leur voiture* pour aller travailler. (chaque personne a sa voiture)

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Respecterez-vous leurs dernières volontés ? ».

leur : pronom personnel avec antécédent, à la 3e personne du pluriel.

Il ne prend jamais de s.

Il est placé devant un verbe : « Tu ne leur pardonnes pas ».

Dans les phrases de type impératif, il est placé après le verbe et on met un trait d'union entre le verbe et leur: « Dites-leur quelques mots gentils ». Il signifie à eux et il est complément de verbe indirect.

On peut le remplacer par *lui*.

Je ne *leur* ai pas dit la vérité.

Je ne *lui* ai pas dit la vérité.

G11: ma - m'a • ta - t'a

ma : déterminant possessif féminin à la 1re personne du singulier.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : ta ou sa.

Ma fille est en voyage.

Ta fille est en voyage.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Mange un peu de *ma* délicieuse tarte ».

m'a : pronom personnel *me* (*e* élidé devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du singulier.

m' est complément de verbe direct : « Le chien m'a mordu », ou complément indirect : « Tu m'as parlé ».

On peut le remplacer par *m'avait*.

Il m'a mordu le doigt.

Il *m'avait* mordu le doigt.

ta: déterminant possessif féminin à la 2e personne du singulier.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : ma ou sa.

Ta mère est occupée.

Ma mère est occupée.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « C'est ta grande soeur qui me téléphone ».

t'a : pronom personnel *te* (*e* élidé devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du singulier.

t' est complément de verbe direct: « Mon chien t'a mordu », ou complément indirect : « Il t'a parlé ».

On peut le remplacer par t'avait.

Il t'a répondu.

Il *t'avait* répondu.

G12: mon - m'ont • ton - t'ont

mon: déterminant possessif singulier à la 1re personne.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : son ou ton.

Mon chien est jaune.

Ton chien est jaune.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « C'est *mon* vieux chat ».

m'ont: pronom personnel *me* (*e* élidé devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du pluriel.

m' est complément direct : « Tes chiens m'ont poursuivi », ou complément de verbe indirect: « Ces livres m'ont appartenu ».

On peut le remplacer par *m'avaient*.

Elles m'ont téléphoné.

Elles *m'avaient* téléphoné.

ton : déterminant possessif à la 2e personne du singulier.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : mon ou son.

Ton bail arrive à échéance.

Mon bail arrive à échéance.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « *Ton* gros chien ne me fait pas peur ».

t'ont: pronom personnel *te* (*e* élidé devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du pluriel.

t' est complément de verbe direct: « Mes chiens t'ont poursuivi », ou indirect :« Ces livres t'ont appartenu ».

On peut le remplacer par *t'avaient*.

Ils t'ont aidé.

Ils **t'avaient** aidé.

G 13: mes - m'est - mets/met - mais - mets

mes: déterminant possessif pluriel, féminin ou masculin.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Je te donne *mes* plus beaux timbres ».

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : ses ou tes.

Je te donne *mes* livres.

Je te donne **tes** livres.

m'est: pronom personnel *me* (*e* élidé devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *être* à la 3e personne du singulier.

m' est complément de verbe direct : « Il m'est interdit de parler ».

On peut le remplacer par *m'était*.

Il *m'est* arrivé de drôles d'aventures.

Il *m'était* arrivé de drôles d'aventures.

mets / met : verbe *mettre* au présent de l'indicatif à la 1re personne ou à la 2e personne du singulier *(mets)* ou à la 3e personne du singulier *(met)*, ou encore, à l'impératif, présent, 2e personne du singulier *(mets)*.

On peut le remplacer par le verbe *mettre* à l'imparfait : (je) *mettais,* (tu) *mettais,* (il) *mettait*.

Elle met en ordre ce que tu mets en désordre.

Elle *mettait* en ordre ce que tu *mettais* en désordre.

mais: conjonction de coordination.

La plupart du temps, on peut le remplacer par pourtant ou par cependant.

Vous étiez là, mais je ne vous ai pas vus.

Vous étiez là, pourtant je ne vous ai pas vus.

mets: nom masculin invariable qui signifie « aliments cuisinés ». Ce mets n'est pas assez poivré.

G14: ni - n'y

ni: conjonction de coordination.

ni est le pendant négatif de ou et de et, on l'emploie uniquement dans une phrase négative.

On peut le remplacer par **ou**, <u>lorsqu'il n'y a qu'un seul ni</u>, et par **pas (de)... ou (de)**, <u>lorsqu'il est répété.</u>

Elle ne veut pas aller à l'école ni rester à la maison.

Elle ne veut pas aller à l'école **ou** rester à la maison.

Je ne veux ni fruits ni légumes.

Je ne veux *pas de* fruits *ou de* légumes.

n'y: adverbe de négation ne (e élidé devant une voyelle) suivi du pronom ou adverbe y.

n'y est toujours suivi d'un verbe.

 ${m y}$ signifie $l\grave{a}$ (un lieu) : « N'y allez pas », ou \grave{a} cela (une chose) : « N'y touchez pas ».

On peut le remplacer par **ne... là** ou par **ne... à cela.**

Nous *n'y* pouvons rien.

Nous *ne* pouvons rien à cela.

G15: on - on n' - ont

on : pronom indéfini à la 3e personne du singulier, même s'il désigne parfois plusieurs personnes (on recommande que le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* se mette au pluriel lorsque le *on* désigne plusieurs personnes).

Il est sujet du verbe : « On s'est fâchés ».

On peut le remplacer par le pronom personnel il.

On venait souvent.

II venait souvent.

on n': pronom indéfini à la 3e personne du singulier, avec l'adverbe de négation ne (e élidé devant un mot commençant par une voyelle).

Il est toujours employé dans une phrase de forme négative : ne... pas, ne... plus, ne... jamais, etc.

La deuxième particule de la négation (pas, plus, jamais, etc.) doit suivre le verbe dont on est le sujet : « On n'ira plus au bois ».

On peut remplacer on n' pas il n'.

On n'achète jamais un cheval sans regarder ses dents.

Il n'achète jamais un cheval sans regarder ses dents.

ont: forme du verbe avoir à la 3e personne du pluriel.

On peut le remplacer par avaient.

Elles ont eu deux ans.

Elles avaient eu deux ans

G16: peu - peux/peut • peut être - peut-être

peu: adverbe ; il a le sens de « une petite quantité ».

Souvent employé avec *de (peu de)*; dans ce cas, il est toujours suivi d'un complément *(peu de temps)*.

On le trouve parfois précédé d'un déterminant (un peu, le peu).

Il peut aussi être employé seul ; dans ce cas, il peut modifier un verbe : « Nous le fréquentons peu », un adjectif : « Il est peu loquace », ou un autre adverbe : « Nous venons si peu souvent ».

On peut le remplacer par son antonyme **beaucoup** (sauf lorsqu'il est précédé d'un déterminant).

Il y a peu de temps que je t'ai vu.

Il y a **beaucoup** de temps que je t'ai vu.

peux / peut : verbe *pouvoir* à l'indicatif présent, 1re et 2e personnes du singulier (*peux*) et 3^e personne du singulier (*peut*).

On peut le remplacer par le verbe pouvoir conjugué à l'imparfait : pouvais (1re

et 2e personnes du singulier) et pouvait (3e personne du singulier).

Elle peut à peine sortir de sa chambre.

Elle **pouvait** à peine sortir de sa chambre.

peut être : verbe *pouvoir* à l'indicatif présent, 3e personne du singulier, suivi du verbe *être* à l'infinitif.

On peut le remplacer par pouvait être.

Il peut être dans sa chambre.

Il *pouvait être* dans sa chambre.

peut-être : adverbe ; il exprime un doute.

On peut le remplacer par probablement.

Il est *peut-être* dans sa chambre.

Il est probablement dans sa chambre.

G17: qu'en - quant - quand

qu'en : que (e élidé devant une voyelle) suivie de *en,* pronom qui signifie *de cela*, ou préposition qui veut dire *dans* ou *pendant. Que* peut être subordonnant, pronom relatif ou pronom interrogatif.

quant : préposition toujours suivie de à, au ou aux.

Il introduit un complément de phrase : « *Quant* à toi, tu ferais mieux de te méfier. » *quant* à (*au*, *aux*) peut être remplacé par *en ce qui concerne*.

Quant à Julie, elle n'a plus rien à faire ici.

En ce qui concerne Julie, elle n'a plus rien à faire ici.

quand: subordonnant ou marqueur interrogatif.

Marqueur interrogatif, il introduit une phrase de type interrogatif : « *Quand* donc arrêtera-t-il de pleuvoir ? ».

Subordonnant, il introduit une subordonnée complétive interrogative indirecte : « Nous ne savons pas *quand* il arrêtera de pleuvoir », ou bien une subordonnée circonstancielle de temps : « Nous sortirons *quand* il ne pleuvra plus ».

On peut le remplacer par *lorsque* ou à quel moment.

Je me demande quand vous reviendrez.

Je me demande **à quel moment** vous reviendrez.

G18: qu'elle / qu'elles - quel / quels / quelle / quelles

quel:

déterminant interrogatif, exclamatif ou indéfini.

Il peut être attribut du sujet dans une subordonnée de type interrogatif ; dans ce cas, il prend le genre et le nombre du sujet : « Je vous demande *quel* est le nom de cette fleur ».

Il prendra donc l'une ou l'autre de ces formes : quel (masculin singulier), quels (masculin pluriel), quelle (féminin singulier) ou quelles (féminin pluriel). quel, déterminant indéfini ou exclamatif, peut être remplacé par le, la ou les.

<u>Déterminant interrogatif</u>, on peut le remplacer par *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*.

Quelle belle pomme!

La belle pomme!

Il ne sait pas quelle pomme choisir.

Il ne sait pas laquelle (pomme) choisir.

qu'elle(s): pronom relatif ou conjonction que (e élidé devant une voyelle) suivi du pronom personnel elle (3e personne du singulier) ou elles (3e personne du pluriel).

Qu' introduit soit une subordonnée relative : « Les bananes qu'elle a achetées ne sont pas mûres », soit une subordonnée complétive : « Tu as dit qu'elles étaient parties ». Elle ou elles est le sujet de cette subordonnée.

On peut remplacer qu'elle et qu'elles par qu'il ou qu'ils.

Vous voyez *qu'elles* sont venues.

Vous voyez **qu'ils** sont venus.

G19: s'en - sens/sent - sans

s'en : pronom personnel se (e élidé devant une voyelle) suivie de en, pronom qui signifie de cela, ou adverbe qui veut dire de là.

Il s'emploie dans des constructions pronominales, à la 3e personne du singulier ou du pluriel : « Il s'en doute / Ils s'en doutent ».

On peut le remplacer par *m'en* ou par *t'en*.

Il *s'en* moque.

(Je) *m'en* moque.

sens / sent : verbe *sentir* au présent de l'indicatif à la 1re et 2e personnes du singulier (*sens*) et à la 3e personne (*sent*).

On peut le remplacer par le même verbe à l'imparfait : **sentais** (1re et 2e personnes) et **sentait** (3e personne).

Il sent la verveine.

Il **sentait** la verveine.

sans: préposition exprimant l'absence ou la privation : « Elle marche sans ses béquilles ».

Elle fait également partie de la locution conjonctive sans que.

Il est impossible de la remplacer par le verbe *sentir*, ni par *m'en* ou par *t'en*.

Tu es parti sans souper.

*Tu es parti sentais souper.

G20: si / s'y

s'y: pronom personnel se (e élidé devant une voyelle) à la troisième personne du singulier ou du pluriel, suivie du pronom ou adverbe y. y signifie la ou a cela.

s'y est toujours suivi d'un verbe : « On ne s'y fera jamais ».

On peut le remplacer par m'y ou par t'y.

Il s'y est laissé prendre.

Je **m'y** suis laissé prendre.

si: conjonction.

Il peut introduire une subordonnée : « Je te dirai demain *si* je viens » ou sous forme interrogative indirecte : « Je me demande *si* tu viendras ».

Pour s'assurer que *si* est bien une conjonction, on le remplace par une autre conjonction (ou par une locution conjonctive) : *que, quand, supposons que*.

Je te dirai demain si je viens.

Je te dirai demain *que* je viens.

Je me demande si vous viendrez.

Je me demande *quand* vous viendrez.

Si le temps était clair, nous verrions l'île.

Supposons que le temps soit clair, nous verrions l'île.

G21: son / sont

son: déterminant possessif singulier à la 3e personne.

Devant un mot féminin commençant par une voyelle ou un h muet (h qui n'empêche pas la liaison), on écrit son: « Elle a retrouvé son écharpe verte ».

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : mon ou ton.

Son travail est terminé.

Mon travail est terminé.

sont : forme du verbe être, 3e personne du pluriel.

On peut le remplacer par étaient.

Ils *sont* en congé.

Ils **étaient** en congé.

G22: T"en - Tends/Tend - Tant - Temps

t'en : pronom personnel *te* (*e* élidé devant une voyelle) suivi de *en,* pronom qui signifie *de cela*, ou adverbe qui veut dire *de là*.

Il s'emploie souvent dans des constructions pronominales, à la 2e personne du singulier : « Tu *t'en* es bien sortie ».

On peut le remplacer par m'en.

Tu t'en doutes.

(Je) *m'en* doute.

tends / tend : verbe *tendre* à l'indicatif présent, à la 1re et 2e personnes du singulier (*tends*) et à la 3e personne (*tend*).

Il peut être remplacé par le même verbe à l'imparfait : **tendais**, aux 1re et 2e personnes du singulier et **tendait** à la 3e personne.

Il *tend* la joue gauche.

Il **tendait** la joue gauche.

tant : adverbe exprimant l'intensité, la quantité.

Il fait également partie des locutions suivantes : tant que, tant de, en tant que, tant qu'à, tant mieux, tant pis.

On peut le remplacer, selon le cas, par tellement, aussi, autant.

Je vous ai tant aimé.

Je vous ai **tellement** aimé.

temps: nom masculin invariable qui signifie « durée globale ou portion limitée de cette durée (moment, période, époque de la vie, etc.), durée chronométrée, température, etc. ».

Le *temps* est pluvieux (température).

Ce n'est pas le *temps* de sortir (moment).

C'était au *temps* de la guerre (période).

G23: t'es / t'ai

es : forme présente du verbe être à la deuxième personne du singulier. Ici on a affaire à des formes de type : se lever, se changer, s'asseoir,... On peut la remplacer par **t'étais, te seras**

Tu t'es levé.

Tu **t'étais** levé.

ai : forme présente du verbe avoir à la première personne du singulier. Le **t'** a une fonction de complément de verbe.

On peut la remplacer par t'avais, t'auras...

Je t'ai appelé.

Je **t'avais** appelé.

G24: tout / toute / toutes / tous

Le mot « tout » peut être un adjectif, un pronom, un adverbe.

Lorsqu'il est un adjectif il s'accorde avec le nom qu'il accompagne : tous mes copains, toutes mes copines, toute ma famille.

Lorsqu'il est un pronom il s'accorde avec le nom qu'il remplace : mes copains sont dans ma chambre, tous regardent ma nouvelle console.

Lorsqu'il est un adverbe, il signifie « tout à fait », il est invariable, sauf lorsqu'il est devant un adjectif qualificatif féminin qui commence par une consonne (pour faciliter la prononciation) : Mes copines aujourd'hui sont tout énervées ! Elles sont toutes joyeuses car elles vont au concert.

En résumé : « tout » est invariable quand il signifie « tout à fait », sauf devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Dans les autres cas il s'accorde avec le nom qu'il accompagne.

Nous recevrons toutes les personnes présentes. ! adjectif

Quand nous l'avons exposé, **tous** crurent à notre projet. ! **pronom**

Nous sommes **tout** disposés à vous aider. ! *adverbe*

Cette voiture est **toute** petite.! adverbe : **EXCEPTION!**

Les sujets proposés, il les aurait **tous** choisis. ! *pronom*

Toute l'entreprise a pu en proiter. ! *adjectif*

Ces feuilles sont toutes blanches. ! adverbe : EXCEPTION!

J'ai vu que les emballages étaient **tout** humides. ! **pronom**

Tous les avis seront pris en compte. ! adjectif

Tout rapport doit être validé avant classement. ! adjectif

G25: OU - OÙ

ou: conjonction de coordination.

ou exprime un choix entre une ou plusieurs choses et s'emploie dans une phrase affirmative.

On peut le remplacer par ou bien.

Je veux du fromage ou rien du tout.

Je veux du fromage *ou bien* rien du tout.

où: adverbe interrogatif, pronom relatif ou subordonnant.

Il indique un lieu ou un moment.

Il est adverbe interrogatif dans une phrase interrogative directe : « $O\dot{u}$ allons nous ? », ou indirecte : « Je te demande $o\dot{u}$ nous allons ».

EN +

QUELQUE - QUELQUE(S)

quelque: adverbe, toujours invariable.

Il peut être placé devant un déterminant numéral (*vingt*, *trente*, etc.). Dans ce cas, il signifie « environ » : « Nous avons économisé *quelque* cent dollars ».

Devant un déterminant numéral, on peut le remplacer par environ.

Je l'ai revu quelque vingt ans plus tard.

Je l'ai revu **environ** vingt ans plus tard.

quelque(s): déterminant indéfini.

Il fait partie d'un GN dont le noyau est souvent un nom pluriel.

Il reçoit l'accord en nombre du nom qu'il détermine ; autrement dit, si ce nom est au singulier, on écrit *quelque* et si ce nom est au pluriel, on écrit *quelques* : « Nous inviterons *quelques* amis ».

Il peut être précédé d'un déterminant pluriel : « Ces *quelques* pommes ne suffiront pas à calmer ma faim ».

On peut le remplacer par **plusieurs**, quand le nom du GN est au pluriel,

Tu as quelques kilos en trop.

Tu as **plusieurs** kilos en trop.

et par *un certain* ou *une certaine*, quand il est au singulier.

Elle était accompagnée de quelque poète inconnu de tous.

Elle était accompagnée d'un certain poète inconnu de tous.